



Compte rendu du conseil municipal du 17 janvier 2025

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M. Pascal MARTINET, M. Romuald GARDEL, M. Fabien OBARA

Pouvoirs :

Mme Myriam CHARLIER pour Mme Anne RAMAND,
M. Guillaume FEVEZ pour M. Fabien OBARA,
Mme Marie Ange (HACQUIN) MOLLON pour M. Sylvain OBARA

Absente :

Mme Maryse LECOMTE (SANZEY)

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19 h 10

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22/11/24

Approbation à l'unanimité

2. Cimetière communal

- En date du 3 décembre 2024 a eu lieu la seconde constatation de l'état des sépultures abandonnées au cimetière communal selon la procédure légale. Parmi les 31 tombes relevées lors de la première constatation des sépultures en état d'abandon du 23 mars en 2023 :
 - seulement pour 3 d'entre elles, des descendants ont été retrouvés et se sont engagés à l'entretenir,
 - pour les 28 autres, la commune est alors en droit de reprendre les concessions qui sont considérées à l'abandon.

Le conseil municipal valide le procès-verbal établi le 03/12/2024 à l'unanimité, et autorise le maire à prendre un arrêté prononçant la reprise des 28 concessions abandonnées selon la liste jointe.

- Mise en place d'un règlement pour le cimetière qui prendra effet le 18/01/2025, celui-ci sera consultable à la mairie ou peut être dans l'église, un flash code sera apposé sur le plan du cimetière et permettra également de retrouver ledit règlement à l'aide d'un smartphone.

Le règlement est approuvé à l'unanimité

- Mise en place d'une tarification pour la réservation des concessions à venir : 60 € pour 30 ans, et 100 € pour 50 ans, qui seront réglés au moment de la réservation de l'emplacement.

Tarification approuvée à l'unanimité



- Le règlement et la tarification sont annexés à ce compte-rendu
- Dépose des sépultures abandonnées et réalisation d'un jardin des souvenirs.
- Achat de nouvelles cases de columbarium.

3. **Délibération pour autorisation de demande de subventions**

- Les travaux de remise en état et de sécurisation de la rue Milaville peuvent être éligibles à une subvention maximum de 40% au titre de la DETR 2025. Coût des travaux estimé à 28 000 €.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention au titre de la DETR 2025

- Les travaux de remise en état de la toiture de la Mairie de Sommaisne peuvent être éligibles à une demande de subvention de la région par le biais du coup de pouce rural. Cette subvention n'est utilisable qu'une fois tous les 3 ans, et se limite à 50% du montant HT des travaux plafonnée à 10 000€. Coût des travaux estimé à 26 500 €.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention « coup de pouce rural »

4. **Prévisions travaux 2025** Dossiers en cours de demande de subventions.

- **Réseaux secs** : Coût estimé à 27 000 €.
- Effacement des réseaux rue Milaville / sortie Sommaisne : suite à la demande d'installation d'un compteur électrique au cabinet d'infirmiers, Enedis est obligé de tirer une ligne électrique supplémentaire et décide d'enfouir cette dernière.
- La commune profite de cette opportunité pour effacer les autres réseaux aériens, à savoir : télécom et éclairage public.
- **Voirie** : Coût des travaux estimé à 47 000€.
- Les bandes de roulement des rues du Marnusson, des Fontaines, de Rembreval seront reprises par la CODECOM.
- Le prolongement de la voie communale du Blé battu (Coté de Mr et Mme Lhuillier), sera remis en état, et transféré à la CODECOM pour les futurs entretiens. L'aménagement de l'accès, sur la voie communale, à l'habitation de Mr OBARA Fabien sera également réalisé.
- Le prolongement de la voie communale de Rembreval donnant accès à l'habitation de Mr BOULAY sera remis en état et transféré à la CODECOM pour les futurs entretiens.
- Reprise du caniveau et de l'avaloir rue de Rembreval à Sommaisne avant le passage des entreprises prévu dans le marché de la CODECOM (mai/juin)
- Remise en état des trottoirs et sécurisation dans la rue Milaville, reprise des trottoirs de l'angle Milaville / D902 et couverture du Marnusson devant la micro crèche.
- Mise en place des plots routiers de signalization à LED au niveau des différents passages piétons.
- **Aménagement - Loisirs**
- Aménagement de la cour de l'ancienne école : création d'un terrain de pétanque et pose d'un bi-couche sur la micro station d'épuration de la salle des fêtes. Coût des travaux estimé à 4 000 €.
- Terrain de Sport : condamnation de l'accès aux véhicules avec pose de roche et réaménagement de la zone terrain de foot. Réalisé en interne.
- **Agence Postale Communale**
- Remplacement des volets de la Poste (chiffrage en cours par l'entreprise Paquette)
- **Mairie de Sommaisne**
- Remplacement de la toiture complète et reprise des arases : coût total 26 500€
Travaux effectués si subventions allouées. Demande faite auprès de la région.
- **Bâtiments communaux**
- Vérification de la présence et installation de détecteurs de fumée dans les bâtiments et logements communaux.
- Local "remise des pompes": démoussage de la toiture.



- **Salle des fêtes**

- Travaux de remise aux normes : salle, cuisine et WC
Une étude est obligatoire pour pouvoir bénéficier de subventions. L'étude est subventionnable à 70%.
Nécessité d'un bureau d'étude assurant l'étude thermique, fluide et architecturale.
Rdv avec ligne H le mercredi 22/01.
- Contrôle périodique des installations électrique et sécurité

5. Questions et informations diverses

- Reconversion des anciennes écoles : une boîte à idée est à la disposition des habitants afin de nous faire part de vos propositions.
- Bornage micro-crèche : effectué par le cabinet Gauchotte afin de délimiter la parcelle arrière mise à la disposition de la Codecom. Bornage à la charge de la Codecom.
- Parc éolien de Rembercourt-Sommaisne : suite à la rupture d'une pale sur l'éolienne E4, les opérations de sécurisation sont toujours en cours afin de préparer le démontage de cette dernière qui pourrait être démontée à la mi-mars. En parallèle, des inspections sont en cours avec la DREAL afin de valider le redémarrage du parc.
- Renouvellement du site internet de la mairie pour une année.
 - Pour consulter ce dernier : <https://cmrembercourt.e-monsite.com/>
- Reprise du contrat d'entretien des espaces verts 2025 avec 3abe : contrat à réactualiser par rapport aux différentes doléances concernant l'entretien de certains endroits.
- Des créations issues « L'Atelier saint Louvent » seront exposés à l'Agence Postale Communale.
- Le parcours mémoriel de La Vaux Marie présenté par INNOV'STORIES le 18 octobre dans l'église sera finalisé et présenté cet été sur le champ de bataille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire,

Sylvain OBARA

